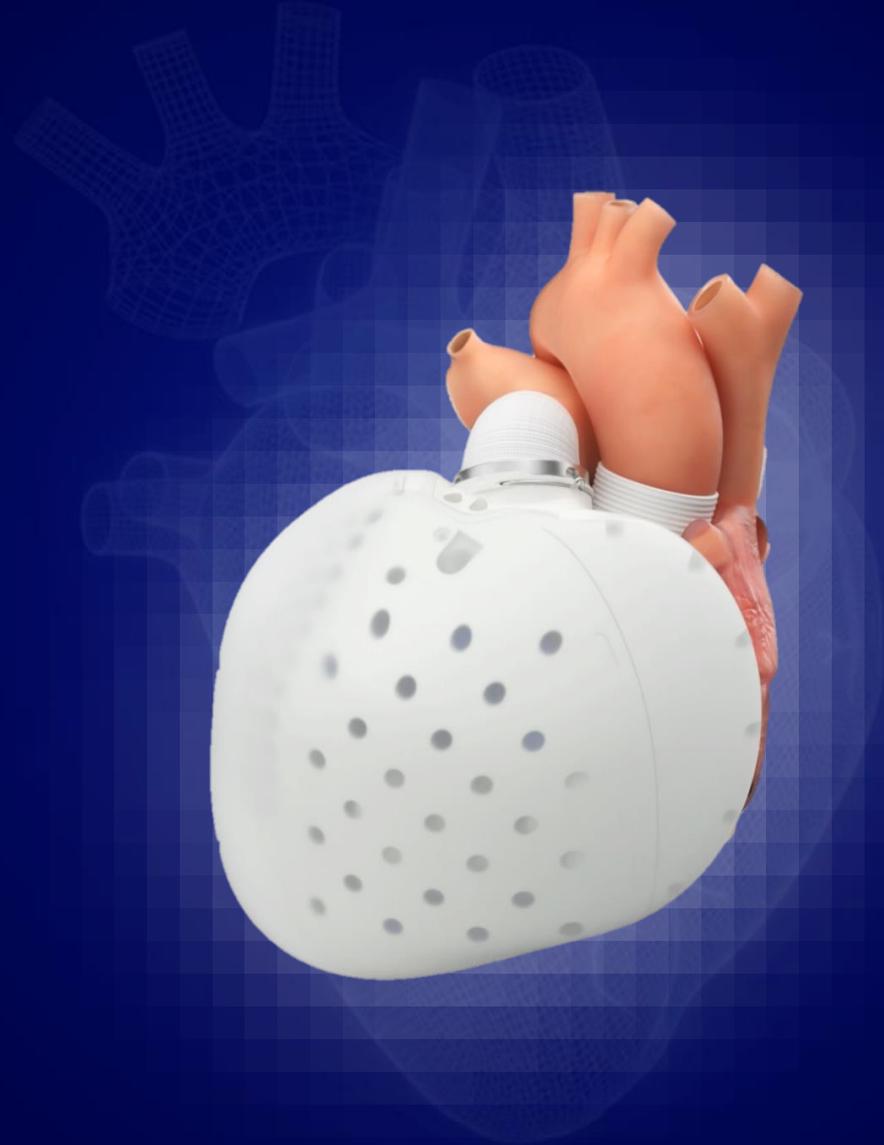




La révolution en cardiologie

Assemblée Générale Mixte

Vélizy-Villacoublay – le 26 juin 2025



Disclaimer

Cette présentation et les informations qu'elle contient ne constituent pas une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, d'actions CARMAT dans un quelconque pays.

Cette présentation peut contenir des déclarations prospectives sur les objectifs et les perspectives de la société. Ces déclarations prospectives sont fondées sur les estimations et attentes actuelles de la direction de la Société et sont soumises à des facteurs de risques et incertitudes, notamment ceux décrits dans son document de référence universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro D.25-0345 (le « Document d'Enregistrement Universel 2024 »), et disponible sur le site internet de CARMAT.

L'attention du lecteur est particulièrement attirée sur le fait que l'horizon de financement actuel de la Société est limité à fin juin 2025 et que celle-ci présente donc un risque de défaillance élevé y compris à brève échéance ; et que, compte tenu de ses besoins de financement et des instruments dilutifs en circulation, les actionnaires de la Société sont susceptibles de subir une dilution significative de leur participation dans la Société à court terme. La Société est également soumise à d'autres risques et incertitudes, tels que sa capacité à mettre en œuvre sa stratégie, le rythme de développement de sa production et de ses ventes, le rythme et les résultats des essais cliniques en cours ou prévus, les développements technologiques, l'évolution de l'environnement concurrentiel, les développements réglementaires, les risques industriels et tous les risques liés à la gestion de la croissance de la Société. Les déclarations prospectives contenues dans cette présentation pourraient ne pas se réaliser en raison de ces facteurs ou d'autres risques et incertitudes inconnus ou de facteurs que la Société ne considère pas actuellement comme significatifs et spécifiques.

Aeson® est un dispositif médical implantable actif commercialisé dans l'Union européenne et dans d'autres pays reconnaissant le marquage CE. Le cœur artificiel total Aeson® est destiné à remplacer les ventricules du cœur natif et est indiqué comme pont vers la transplantation chez les patients souffrant d'insuffisance cardiaque biventriculaire terminale (classes Intermacs 1-4) qui ne peuvent pas bénéficier d'un traitement médical maximal ou d'un dispositif d'assistance ventriculaire gauche (DAVG) et qui sont susceptibles de bénéficier d'une transplantation cardiaque dans les 180 jours suivant l'implantation. La décision d'implantation et la procédure chirurgicale doivent être effectuées par des professionnels de santé formés par le fabricant. La documentation (manuel du clinicien, manuel du patient et livret d'alarme) doit être lue attentivement pour connaître les caractéristiques d'Aeson® et les informations nécessaires à la sélection du patient et à l'utilisation correcte (contre-indications, précautions, effets secondaires) d'Aeson®. Aux Etats-Unis, Aeson® n'est actuellement disponible que dans le cadre d'un essai clinique de faisabilité approuvé par la Food & Drug Administration (FDA).

26 juin 2025

Intervenants



**Pierre
Bastid**

Président du Conseil
d'administration



**Stéphane
PIAT**

Directeur général



**Pascale
d'ARBONNEAU**

Directeur général adjoint
& Directeur financier



Agenda

I. Constitution du bureau

II. Travaux du Conseil d'administration

III. Point business et perspectives

IV. Rapport financier 2024 et situation financière

V. Rapports du commissaire aux comptes

VI. Questions & réponses

VII. Vote des résolutions

Constitution du bureau et quorum

- **Président** : Pierre Bastid
- **Désignation du Secrétaire de séance**
- **Désignation des Scrutateurs**
- **Point sur le Quorum (AGO et AGE)**



Agenda

I. Constitution du bureau

II. Travaux du Conseil d'administration

III. Point business

IV. Rapport financier 2024 et situation financière

V. Rapports du commissaire aux comptes

VI. Questions & réponses

VII. Vote des résolutions

Conseil d'administration

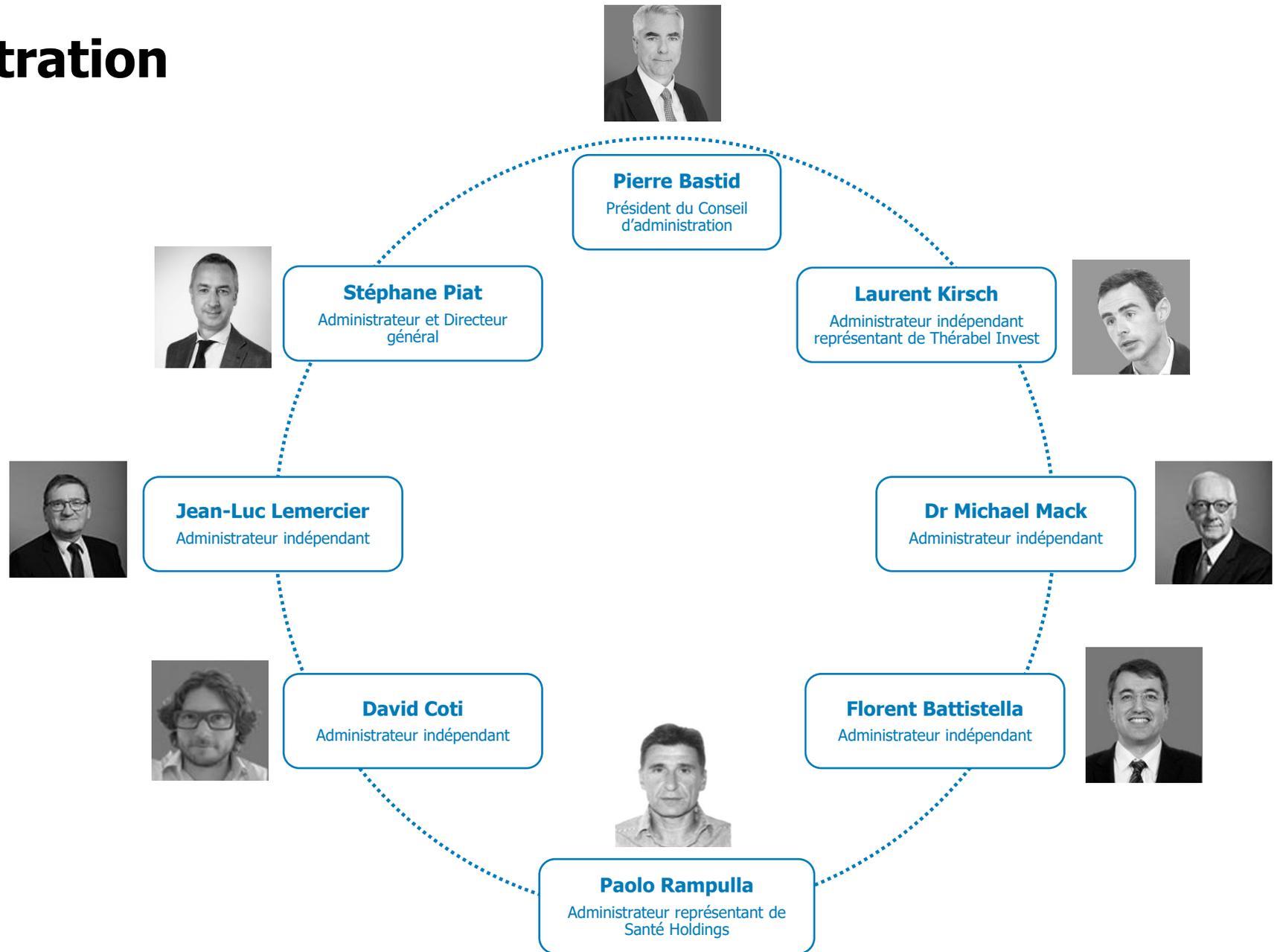


Pr Alain Carpentier
Président d'Honneur

8
administrateurs

4 nationalités

5 administrateurs indépendants





Agenda

I. Constitution du bureau

II. Travaux du Conseil d'administration

III. Point business

IV. Rapport financier 2024 et situation financière

V. Rapports du commissaire aux comptes

VI. Questions & réponses

VII. Vote des résolutions

La mission essentielle de CARMAT

Répondre à la crise de l'insuffisance cardiaque avancée liée à la pénurie de greffons

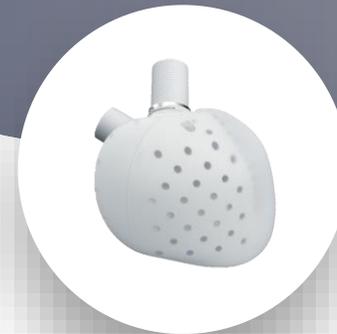


NOTRE VISION

Aeson® va devenir la première **alternative aux transplantations cardiaques**

NOTRE MISSION

Offrir une **qualité de vie** aux patients souffrant d'insuffisance cardiaque avancée en proposant des technologies innovantes et fiables qui sauvent des vies



Un besoin insatisfait majeur dans le domaine de l'insuffisance cardiaque avancée

150 000

Patients souffrant d'insuffisance cardiaque biventriculaire avancée chaque année*

7 300



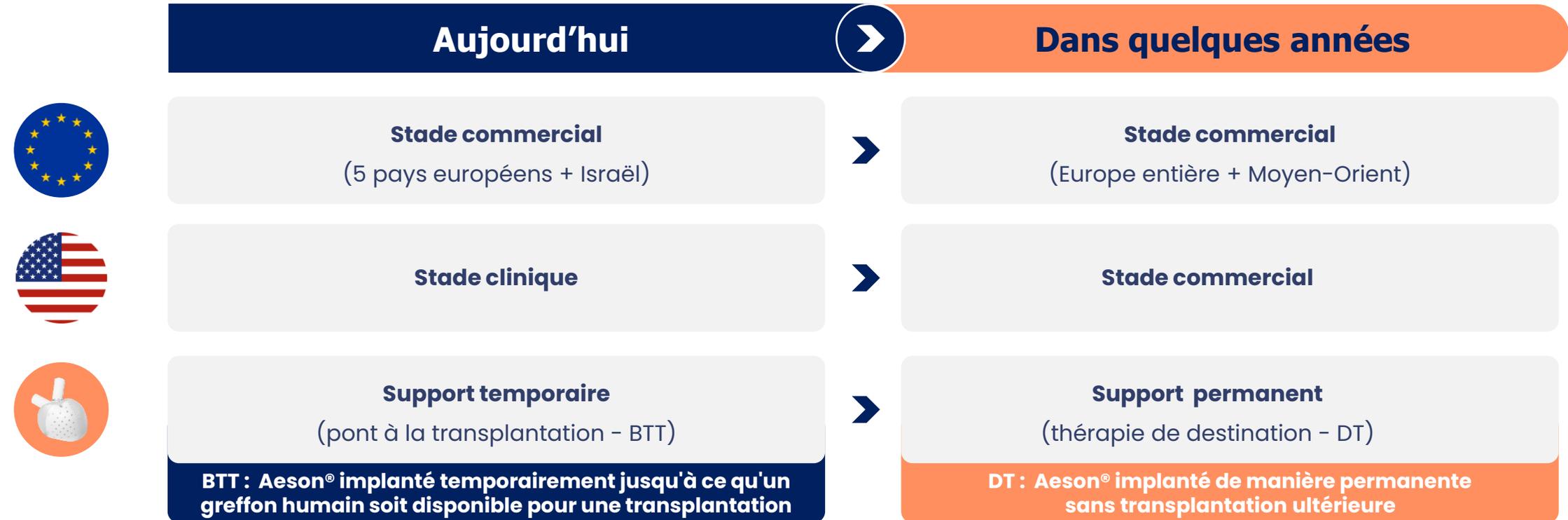
Nombre de transplantations cardiaques**



95% des patients ayant besoin d'une transplantation ne sont pas traités

CARMAT, une entreprise à part entière déjà au stade commercial en Europe

Bien positionnée pour devenir un leader mondial du « remplacement » cardiaque



 **Environ 180 personnes hautement qualifiées** (R&D, Médical, Vente & Marketing, Réglementaire, Qualité, Fonctions Support)
Capacité de production de 500 cœurs / an

* Données au 31 mars 2025

2025, une année décisive dans notre parcours commercial

2024

2025

2026 - 2027



Création de la plateforme commerciale

- Mettre en place une équipe terrain
- Former les hôpitaux
- Avancer sur la prise en charge de la thérapie

Consolidation de la plateforme commerciale

- Former davantage d'hôpitaux
- Promouvoir la thérapie
- Générer des preuves cliniques

Croissance des ventes

- Capitaliser sur les données cliniques
- Obtenir le remboursement en France
- Valoriser le support long-terme



Priorité à l'étude EFICAS

Préparation pour le support long-terme

- Améliorer Aeson®
- Obtenir le marquage CE MDR

Finaliser l'étude EFS aux Etats-Unis

Préparation du lancement aux Etats-Unis

Excellence opérationnelle

2024 : une année solide et dynamique pour CARMAT



PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE FORTE

42 implantations d'Aeson®

7 M€ de ventes annuelles

x2,5 (vs. 2023)

5 implantations / mois

sur les 4 derniers mois de 2024

70% du total des inclusions
prévues dans l'étude EFICAS



POURSUITE DE L'EXPANSION GÉOGRAPHIQUE

60 hôpitaux*

dont 50 formés aux implantations
commerciales et 10 dans l'étude EFICAS

+19 (vs. 2023)

dans 17 pays*

+5 (vs. 2023)

**Contrats de
distribution**

en place dans 9 pays



RÉDUCTION SIGNIFICATIVE DU CASH-BURN

-23%

réduction de la consommation
de trésorerie
vs. 2023

3,7 M€

cash-burn mensuel moyen
en 2024

(vs. 4,9 M€ en 2023)

Ambition 2025 : doubler de nouveau les ventes et poursuivre la réduction du cash-burn

Performances récentes solides en 2025

 **VENTES SOLIDES AU T1**



**PROGRESSION RAPIDE DE
L'ETUDE EFICAS**



**AVANCEES STRATEGIQUES ET
REGLEMENTAIRES**

16 implantations d'Aeson®
(vs. **7** au T1 2024)

2,4 M€ de ventes
x2,4 (vs. T1 2024)

➤ **5 implantations / mois**

**Recrutement terminé
début mai**
(55 patients)

Résultats attendus fin 2025

**Approbation par les
autorités françaises de
21 implantations
supplémentaires**

2 publications
scientifiques

**FDA : autorisation
conditionnelle**

pour démarrer la 2nde cohorte de l'étude EFS
aux Etats-Unis*

Marquage CE « MDR »
attendu prochainement

Avancées récentes en ligne avec les objectifs opérationnels et stratégiques de la Société

Données au 31 mars 2025, sauf indication contraire

Une expérience clinique importante acquise depuis 2013

108 patients traités depuis 2013, dont 42 en 2024 et 16 au premier trimestre 2025



108

patients
souffrant
d'insuffisance
cardiaque avancée
traités avec Aeson®



La plus longue durée
de support est de

25 mois



L'expérience
cumulée est de

44 ans



32

patients
sont actuellement
supportés par
Aeson®

Temps médian en
Soins Intensifs
14 jours [9-22]

Temps médian à
l'Hôpital
52 jours [36-71]

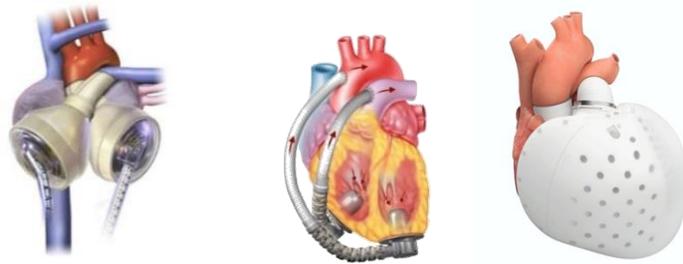
Support moyen sous Aeson®
166 jours [27-488]

Une accélération marquée de l'adoption d'Aeson® depuis 2024

Données au 31 mars 2025, sauf indication contraire

Aeson®, un dispositif unique et inégalé

Aeson®, seul dispositif permettant un remplacement physiologique du cœur sans complications



	SynCardia	BiVAD	Aeson®
01 Assistance biventriculaire	✓	✓	✓
02 Pulsatilité	✓	✗	✓
03 Autorégulation	✗	✗	✓
04 Hémocompatibilité élevée	✗	✗	✓

Remplacement physiologique complet

Un profil de sécurité inégalé



Pas d'accident vasculaire cérébral embolique



Pas de saignements gastrointestinaux



Rares infections au niveau du câble percutané

Une thérapie unique qui change la donne pour les médecins et les patients



Procédure chirurgicale maîtrisée

- Sélection des patients avec l'aide de proctors
- Compatibilité anatomique vérifiée en amont par implantation virtuelle 3D
- 100% de réussite de la procédure chirurgicale
- Récupération post-opératoire rapide



Qualité de vie

- Adaptation automatique et en temps réel du flux sanguin aux activités du patient
- Peu de médicaments
- Retour et vie au domicile



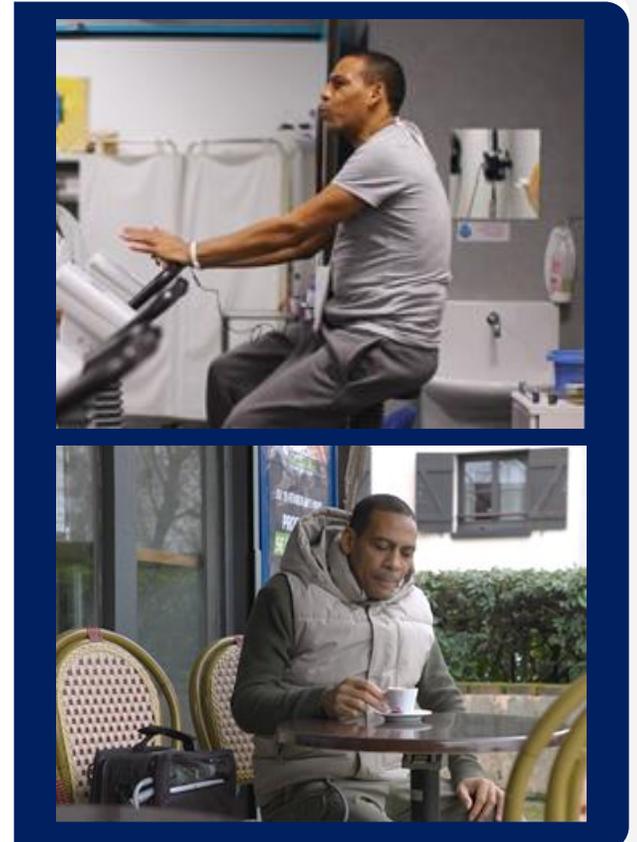
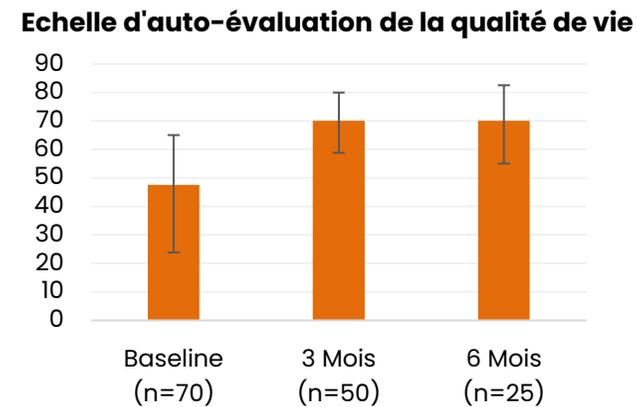
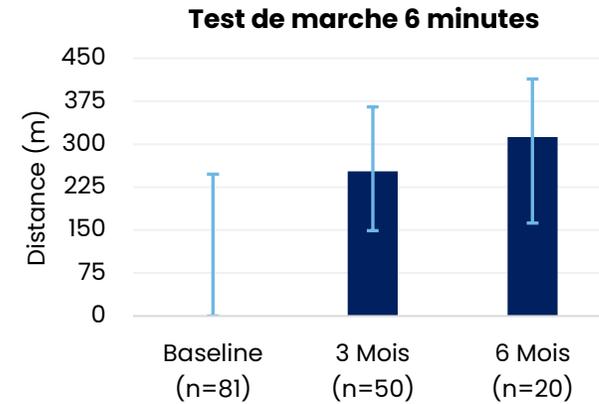
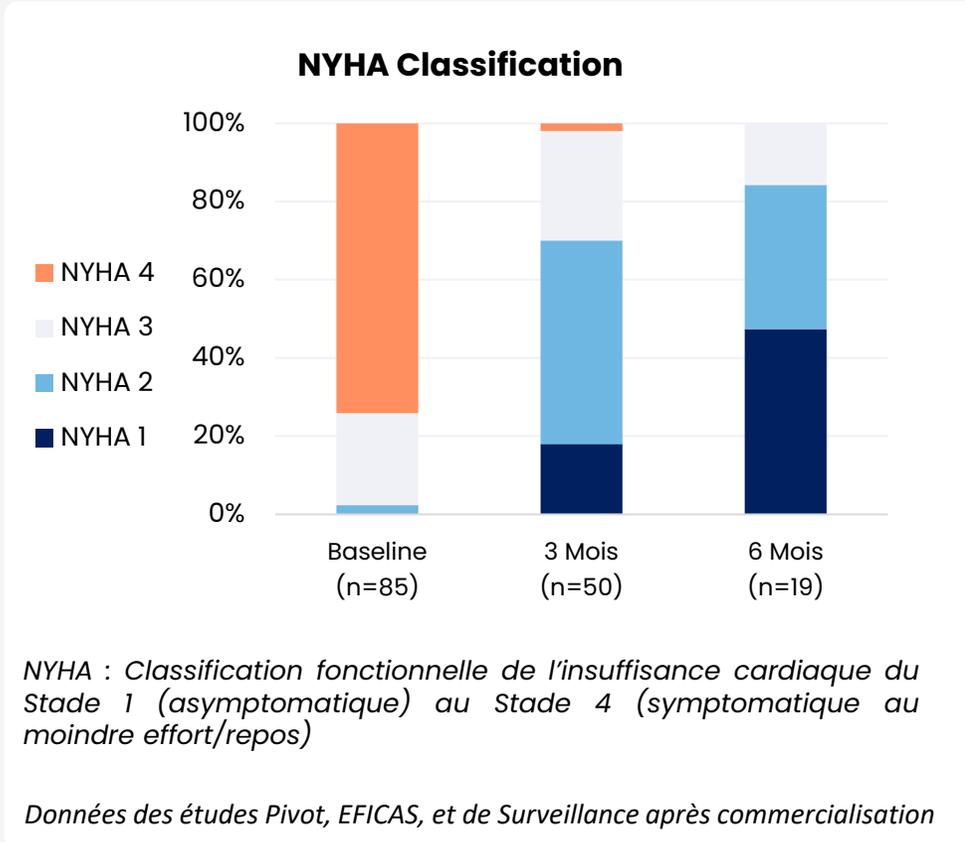
Support durable

- Aucun « réglage » à effectuer au fil de l'eau
- Gestion simple du système au quotidien par le patient
- Profil de sécurité inégalé

Le patient quitte l'hôpital 6 à 8 semaines après implantation

Une amélioration significative, rapide et durable de la qualité de vie des patients

Amélioration de la mobilité et de l'état général des patients



L'auto-régulation et l'hémocompatibilité d'Aeson® permettent une amélioration significative et rapide de la qualité de vie des patients

Succès du 1^{er} "Aeson® European User Meeting"

21 et 22 novembre 2024



Plus de 100 experts issus de 10 pays
(chirurgiens, cardiologues, anesthésistes, spécialistes
des soins intensifs, infirmiers, distributeurs...)



41 hôpitaux représentés



2 jours de partage d'expériences
et études de cas



Un rassemblement majeur
d'experts pour échanger sur
Aeson® et préparer 2025

Génération de « preuves cliniques » solides pour favoriser l'adoption d'Aeson®

Patients atteints d'hypertension pulmonaire (3 patients)	  <i>The Journal of Heart and Lung Transplantation</i>	Statut Publié ✓	Date de publication Fév. 2025
Patients sous ECMO avant/au moment de l'implantation d'Aeson® (10 patients)	  <i>Journal of the American College of Cardiology: Heart Failure</i>	Statut Publié ✓	Date de publication Avril 2025
Résultats de l'étude EFICAS (52 patients)	 <i>Publication dans une revue scientifique de renom</i>	Statut Recrutement terminé	Date de publication A partir de fin 2025

Trois publications importantes attendues dès 2025

2024 : dynamique positive des implantations et augmentation du niveau d'engagement

78% des hôpitaux formés ont référé des patients

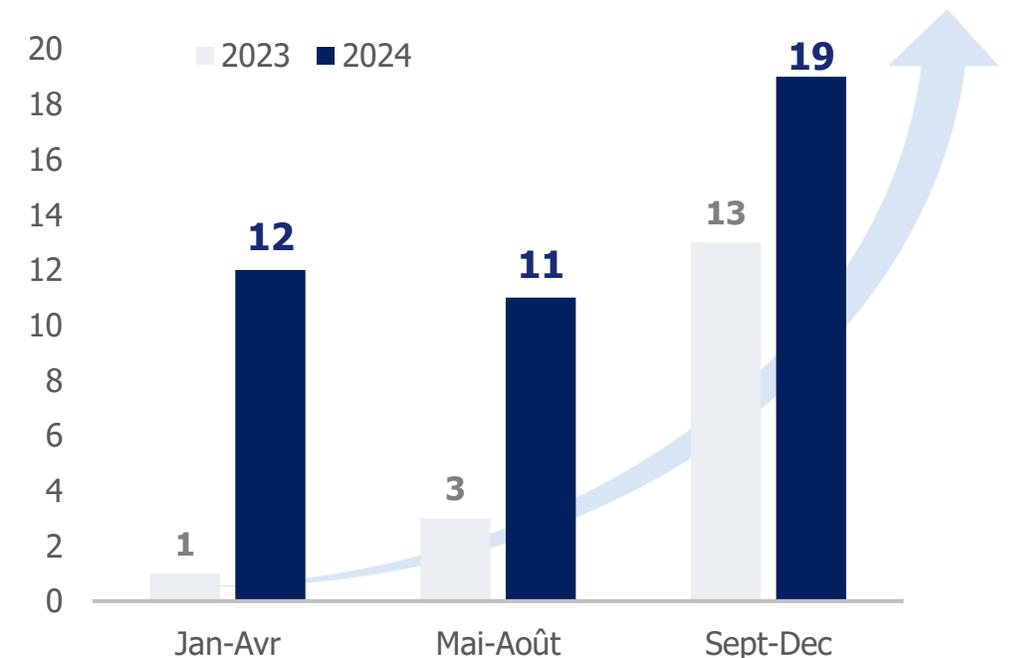
26 hôpitaux ont effectué des implantations, soit **43%** des hôpitaux formés

14 Hôpitaux ont réalisé leur première implantation en 2024

Environ **5** implantations par mois sur la période sept. - déc.

42 implantations en 2024 (x 2,5 par rapport à 2023)

~ 5 implantations par à partir de septembre

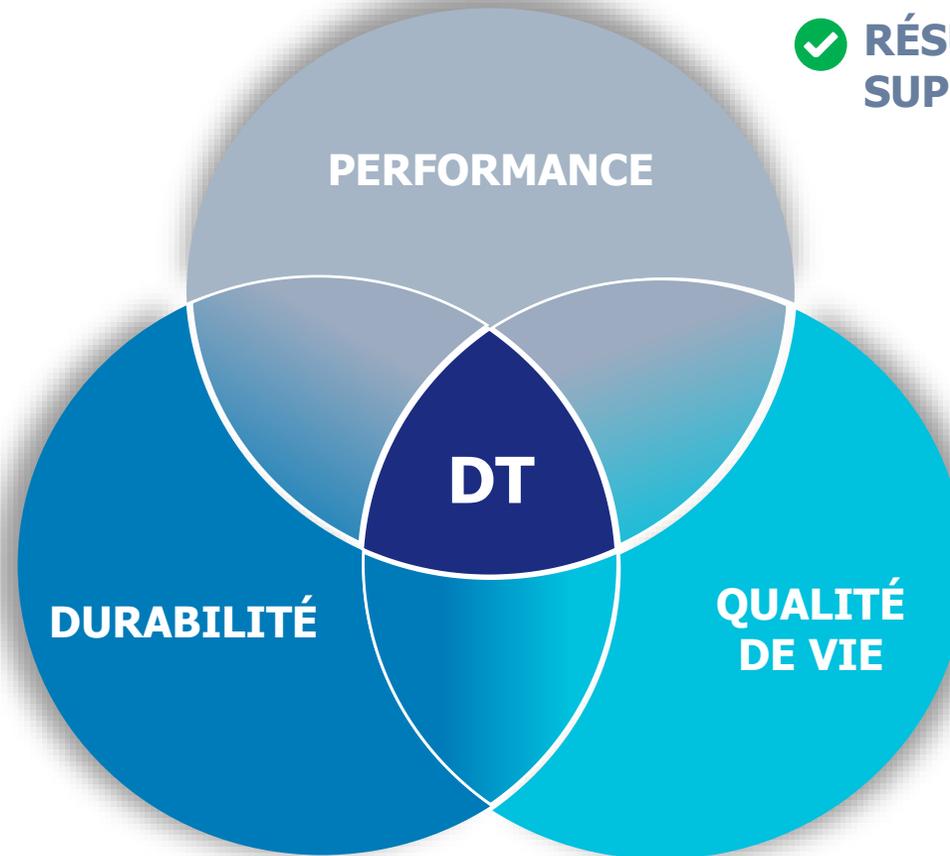


Aeson® sur la voie du support permanent (thérapie de destination - DT)

Aeson® est le dispositif le mieux positionné pour un support long-terme du patient

✓ RÉSULTATS CLINIQUES
SUPÉRIEURS

✓ MEILLEURE QUALITÉ DE
VIE



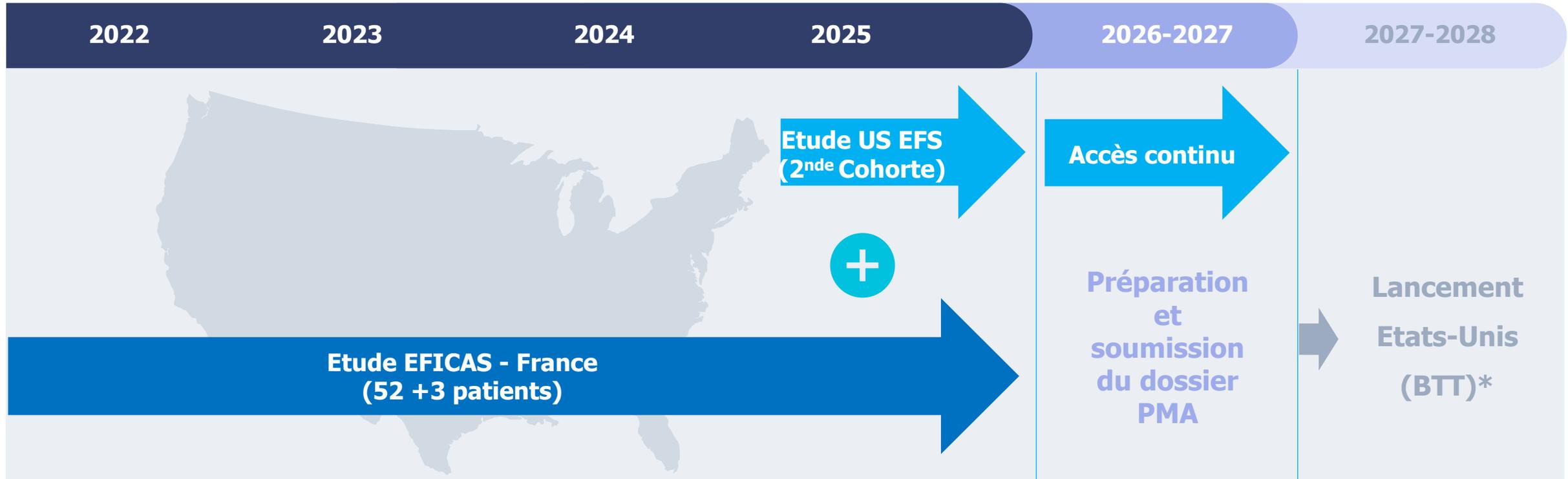
**EXTENSION DE LA
DURABILITÉ D'AEON®**

AEON® AMÉLIORÉ
PRÉVU AU T3 2025

Une feuille de route claire en vue d'une utilisation permanente d'Aeson®. Version améliorée d'Aeson® attendue au T3 2025, ce qui devrait contribuer à libérer le potentiel de la thérapie.

Objectif de lancement aux Etats-Unis d'ici 2028

Stratégie optimisée d'accès au marché américain via l'étude EFS et l'utilisation des données de l'étude EFICAS



* L'indication DT serait obtenue dans un second temps.

 **CARMAT a obtenu l'autorisation conditionnelle de démarrer la seconde cohorte de l'étude EFS aux Etats-Unis**

Étapes clés de création de valeur attendues au cours des 12 prochains mois



Nos priorités « business »

1

Poursuite du développement progressif des ventes en Europe

2

Génération et publication de données cliniques
(evidence-based medicine)

3

Préparation pour une utilisation long-terme d'Aeson®

4

Préparation du lancement d'Aeson® aux Etats-Unis

5

Poursuite de la trajectoire vers la rentabilité

Notre objectif ultime : devenir le 1^{er} cœur artificiel total approuvé pour la thérapie de destination (DT)

Conclusion



Sur la plan business, CARMAT est **en ligne avec ses objectifs**



Le **financement** est extrêmement difficile



Nous devons nous concentrer sur **deux priorités**

Business :
continuer à « délivrer ».

Financement :
sécuriser un horizon de trésorerie plus long.



Agenda

I. Constitution du bureau

II. Travaux du Conseil d'administration

III. Point business

IV. Rapport financier 2024 et situation financière

V. Rapports du commissaire aux comptes

VI. Questions & réponses

VII. Vote des résolutions

Dynamique des ventes

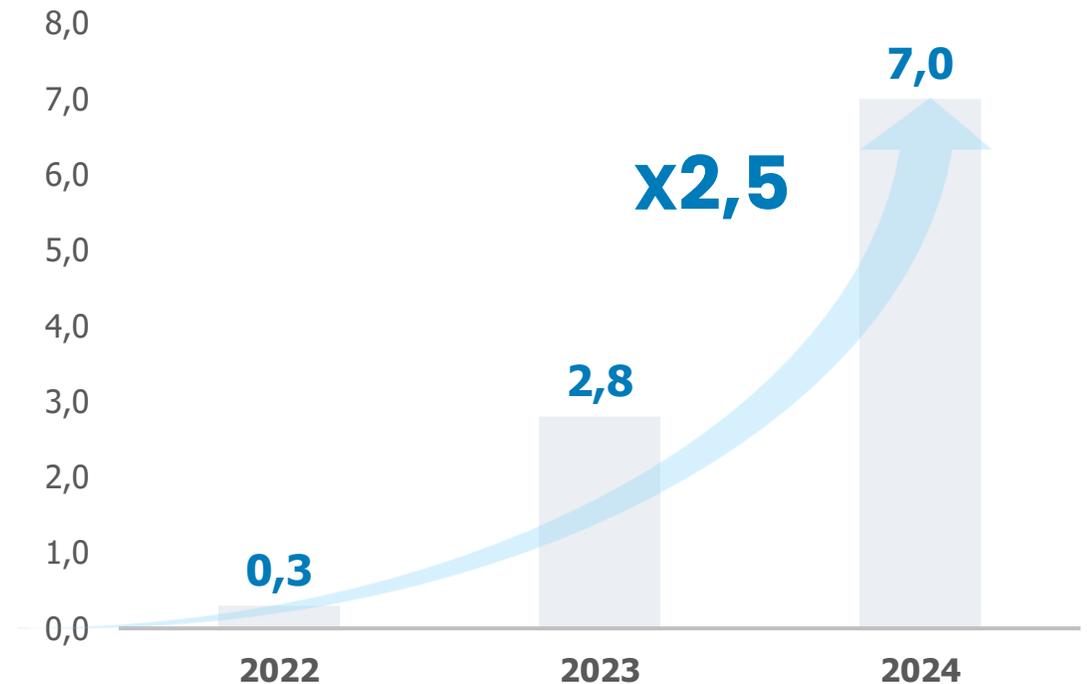


**Chiffre d'affaires de 7 M€
en 2024**

(x 2,5 vs. 2023)

**en France, Allemagne, Italie, Espagne,
et Pologne**

Ventes multipliées par 2,5 par rapport à 2023



Objectif de doublement des ventes en 2025

Compte de résultat 2024

Ventes de 7 M€
soit 42 implantations d'Aeson®

Dépenses opérationnelles maîtrisées

CIR de 1,7 M€

Perte nette en légère amélioration

En millions d'euros	2024	2023
Chiffre d'affaires	7,0	2,8
Perte d'exploitation	(49,2)	(52,5)
Résultat financier	(3,2)	(3,1)
Résultat exceptionnel	(0,6)	-
Crédits d'impôt recherche et innovation	1,7	1,7
Perte Nette	(51,4)	(53,9)

Flux et position de trésorerie 2024

Cash-burn réduit de 23%

3,7 M€ par mois en 2024 vs 4,9 M€ en 2023

3 augmentations de capital (brut de 43 M€)

Restructuration des dettes financières

Trésorerie de 4,7 M€ fin 2024

En millions d'euros	2024	2023
Trésorerie en début d'exercice	8,0	51,4
Flux de trésorerie d'exploitation	(43,3)	(53,5)
Flux de trésorerie lié aux investissements	(1,4)	(4,9)
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement	41,4	15,0
Trésorerie en fin d'exercice	4,7	8,0

Objectif de croissance rentable

Dynamique des ventes



- Développement des ventes en Europe
- Lancement aux États-Unis
- Indication DT

Amélioration des marges



- Réduction du coût de production
- Excellence opérationnelle

Gestion du BFR



- Gestion du niveau des stocks

Ingénierie financière



- Restructuration des dettes financières

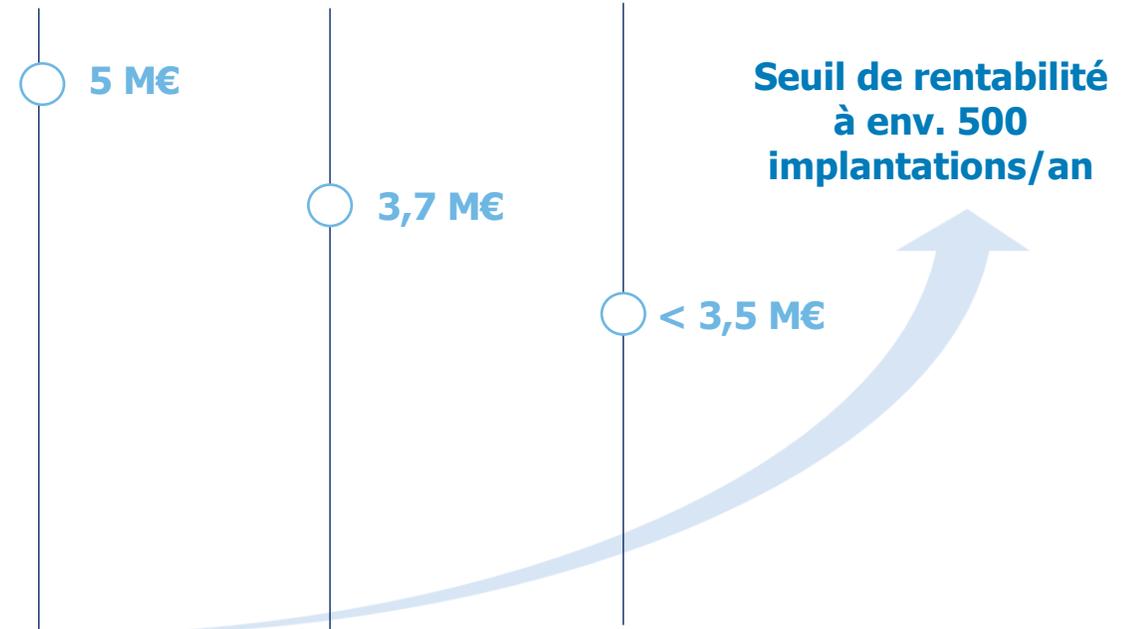
Réduction de 23% de la consommation de trésorerie en 2024

Consommation de trésorerie mensuelle*

2021 - 2023

2024

2025e



Architecture financière en place pour poursuivre la trajectoire de réduction du "cash-burn"

* Flux de trésorerie d'exploitation et d'investissement.

Notre trajectoire de croissance et de rentabilité

Une trajectoire fondée sur le développement des ventes et l'excellence opérationnelle.
La capacité de production jusqu'au seuil de rentabilité est en place.



Financement

**Financements totaux d'environ 550 M€
depuis l'origine**

**Parcours de financement réalisé à
environ 75%**

Horizon de financement à fin juin 2025

**Besoin de financement à 12 mois
de 35 M€**

Difficultés de financement conduisant à une situation financière critique

- **Horizons de financement courts depuis mi-2023**
 - 4 augmentations de capital depuis début 2024, la dernière en janvier 2025 (10 M€)
 - Lignes de financement en fonds propres en complément
- **Poursuite de l'objectif de financement de long-terme**
 - Environnement de financement très dégradé
 - Les efforts de la Société se poursuivent mais n'ont pas abouti à ce jour
- **Risque de cessation des paiements à fin juin 2025**

Arrêté des Comptes de l'Exercice Clos le 31 décembre 2024

- Comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, arrêtés par le Conseil d'Administration le 25 avril 2025 sur la base d'une **hypothèse de continuité d'exploitation**
- Pas de garantie que les financements nécessaires à la poursuite de l'exploitation seront obtenus, d'où une **incertitude significative susceptible de mettre en cause la continuité d'exploitation de la Société**
- **L'application des règles et principes comptables français dans un contexte normal de poursuite des activités concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs, pourrait s'avérer inappropriée , et CARMAT pourrait se trouver le cas échéant à court ou moyen terme en état de cessation des paiements**



Agenda

I. Constitution du bureau

II. Travaux du Conseil d'administration

III. Point business

IV. Rapport financier 2024 et situation financière

V. Rapports du commissaire aux comptes

VI. Questions & réponses

VII. Vote des résolutions

**Marie Le Dréau,
représentant PWC Audit (commissaire aux comptes de CARMAT)**



Agenda

I. Constitution du bureau

II. Travaux du Conseil d'administration

III. Point business

IV. Rapport financier 2024 et situation financière

V. Rapports du commissaire aux comptes

VI. Questions & réponses

VII. Vote des résolutions



Agenda

I. Constitution du bureau

II. Travaux du Conseil d'administration

III. Point business

IV. Rapport financier 2024 et situation financière

V. Rapports du commissaire aux comptes

VI. Questions & réponses

VII. Vote des résolutions

Résolutions à caractère ordinaire (1/4)

N°	Résolution	Adopté	Rejeté
1	Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2024		
2	Quitus aux administrateurs		
3	Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2024		
4	Examen des conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du code de commerce		
5	Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Pierre Bastid		
6	Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Stéphane Piat		

Résolutions à caractère ordinaire (2/4)

N°	Résolution	Adopté	Rejeté
7	Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Michael Mack		
8	Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Jean-Luc Lemerrier		
9	Renouvellement du mandat d'administrateur de Sante Holdings S.r.l.,		
10	Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Florent Battistella		
11	Autorisation à donner au conseil d'administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions		

Résolutions à caractère extraordinaire (3/4)

N°	Résolution	Adopté	Rejeté
12	Autorisation à donner au conseil d'administration en vue de réduire le capital social par voie d'annulation d'actions auto-détenues		
13	Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital, dans la limite de 30 % du capital, par émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de personnes nommément désignées – délégation au conseil d'administration du pouvoir de les désigner		
14	Délégation de compétence consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le montant des émissions qui seraient décidées en vertu de la Treizième résolution ci-dessus		
15	Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières qui sont des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées dans le cadre d'une ligne de financement en fonds propres ou obligataire		
16	Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées (créanciers de la Société)		
17	Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration d'augmenter le capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres		
18	Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet d'émettre des bons de souscription d'actions au profit de catégories de personnes répondant à des caractéristiques déterminées		

Résolutions à caractère extraordinaire (4/4)

N°	Résolution	Adopté	Rejeté
19	Autorisation à donner au conseil d'administration de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre		
20	Autorisation à donner au conseil de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société		
21	Délégation consentie au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société au profit des salariés adhérant au plan d'épargne entreprise		
22	Modification de l'article 17 « Organisation et délibérations du conseil » des statuts de la Société		
23	Modification des articles 25 « Convocation des assemblées générales » et 28 « Représentation des actionnaires et vote par correspondance » des statuts de la Société		

**Nous vous remercions
pour votre participation**

